



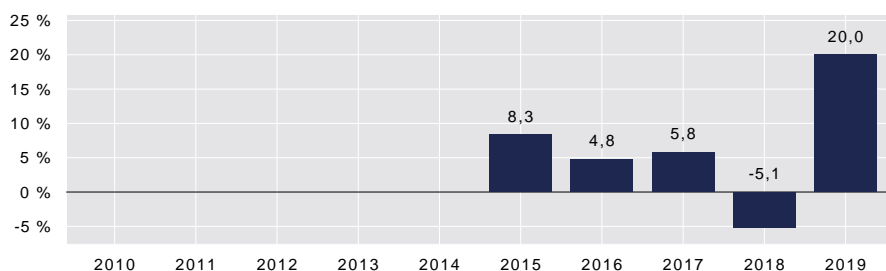
Flossbach von Storch - Multiple Opportunities II - RT

Compartiment du fonds d'investissement de droit luxembourgeois Flossbach von Storch (fonds commun de placement).

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le compartiment investit ses actifs dans des titres de toutes sortes, qui comprennent des actions, des obligations, des instruments du marché monétaire, des certificats et d'autres produits structurés (par exemple, emprunts en actions, obligations à options, obligations convertibles, etc.), des fonds cibles, des produits dérivés, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des dépôts à terme. Compte tenu des « autres restrictions d'investissement » au moins 25 % de l'actif net du compartiment seront investis dans des placements en capitaux, conformément à l'article 4 du règlement de gestion. 20 % (max.) des actifs nets du compartiment peuvent être investis indirectement dans les métaux précieux*. L'investissement dans d'autres fonds ne doit pas dépasser 10 % de l'actif du compartiment. Le compartiment peut avoir recours à des instruments financiers dont la valeur dépend des cours futurs d'autres éléments d'actifs (« produits dérivés ») afin de couvrir ou d'accroître son actif. Des informations détaillées relatives aux possibilités de placement du fonds susmentionné et le cas échéant à d'autres solutions de placement sont disponibles dans le prospectus actuellement en vigueur. Le compartiment est géré activement. La composition du portefeuille est effectuée par le gestionnaire du fonds exclusivement selon les critères définis dans la politique de placement, revue régulièrement et ajustée si nécessaire. Le compartiment n'est pas géré en référence à un indice de référence. Le KIID et le prospectus doivent être lu avant toute décision d'investissement.

PERFORMANCE ANNUELLE EN EUR (EN %)²



ÉVOLUTION INDÉXÉE DE LA VALEUR DEPUIS L'ÉMISSION LE 03.04.2014 (EN EUR)²



PRESTATIES IN EUR (EN %)²

	1 an	3 ans p.a.	5 ans p.a.	03.04.14 p.a.
Compartiment	+6,03 %	+5,85 %	+5,21 %	+6,71 %

PERFORMANCE CUMULÉE EN EUR (EN %)

	1 mois	3 mois	depuis 1 janvier 2020
Compartiment	+4,89 %	+5,91 %	+0,31 %

Source: Le dépositaire et SIX Financial Information, au: 13.07.20

EXPLICATION DE L'ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable de la performance future.

La performance est calculée sur la base de la Valeur liquidative (VL). Commission de souscription et d'autres commissions n'étant pas prises en compte, elles ont un effet négatif sur la performance de l'investissement. Exemple de calcul (commission de souscription incluse) : Un investisseur souhaite acheter des actions avec un capital de 1.000,00 euros. Sur la base d'une commission de souscription maximale de 5 %, 50,00 euros seront déduits de son investissement à titre de droit d'entrée exceptionnel. En outre, des droits de garde peuvent s'appliquer.

Veillez-vous référer aux coûts détaillés dans ce document pour déterminer le maximum des frais de souscription en vigueur pour la catégorie de part du fonds.

L'indice de référence est uniquement informatif. Il ne constitue en aucun cas une obligation pour les gestionnaires du fonds de le suivre ou d'égaliser sa performance.

CATÉGORIE: MULTI ASSET
Informations au 13. juillet 2020

BE | Page 1 de 4

DÉTAILS SUR LE COMPARTIMENT

ISIN	LU1038809395
Domiciliation du compartiment	Luxembourg
Classe de parts	RT
Devise du compartiment	EUR
Date d'émission	3. avril 2014
Date de clôture de l'exercice	30. septembre
Utilisation des revenus	capitalisation
Autorisations de commercialisation	AT, BE, CH, DE, LI, LU, PT
Durée du compartiment	illimitée
Taxe sur les opérations en bourse	non applicable, si les actions sont souscrites / rachetées via le marché primaire
Swing Pricing	ne s'applique pas

Patrimoine du fond	9,98 milliards EUR
Prix de rachat	150,42 EUR
Investissement initial	aucun
Investissement consécutif	aucun

Frais ¹	
Frais courants	1,65 %
dont entre autres frais de gestion	1,53 %

Jusqu'à 10,00% de la performance brute des parts, ne dépassant toutefois pas 2,5% de la valeur moyenne d'inventaire du compartiment au cours de la période de décompte, pour autant que la valeur brute des parts à la fin d'une période de décompte dépasse la valeur unitaire des parts à la fin des 5 dernières périodes de décompte (se référer au prospectus pour plus d'informations). Le versement a lieu chaque année à l'issue de la période de décompte.

Rémunération liée à la performance	
Commission de conversion	3,00 %
Commission de souscription	5,00 %

Société de placements

Flossbach von Storch Invest S.A.
2, rue Jean Monnet
2180 Luxembourg, Luxembourg
www.fvsinvest.lu

Dépositaire

DZ PRIVATBANK S.A.
4, rue Thomas Edison, 1445 Strassen, Luxembourg

¹ Outre les frais de gestion, le compartiment est porteur de frais supplémentaires, comme par ex. des frais d'agents de transfert, des frais de transactions et différents autres frais. Vous trouverez des informations supplémentaires sur les frais courants et uniques dans les informations importantes destinées aux investisseurs (KIID), le prospectus de vente et le dernier rapport annuel.

² Pour les années 2014, la performance a été simulée sur base de la performance de la catégorie de parts R (LU0952573482) du compartiment Flossbach von Storch - Multiple Opportunities. La catégorie de parts R et la catégorie de parts RT ont la même politique d'investissement.



Flossbach von Storch - Multiple Opportunities II - RT

TOP 10 POSITIONS EN ACTIONS (EN %)

1. NESTLE	5,19 %
2. RECKITT BENCKISER GROUP	4,42 %
3. UNILEVER	3,99 %
4. BARRICK GOLD	3,69 %
5. ALPHABET - CLASS A	3,07 %
6. 3M	2,95 %
7. FACEBOOK	2,91 %
8. BASF	2,77 %
9. ALIBABA GROUP ADR	2,69 %
10. JOHNSON & JOHNSON	2,36 %
	34,04 %

Source: Le dépositaire et Flossbach von Storch, au: 30.06.20

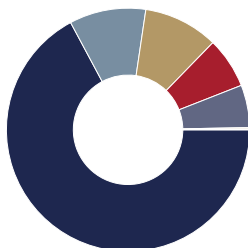
TOP 10 ALLOCATION SECTORIELLE (POCHE ACTIONS - EN %)

1. Produits Alimentaires, Boissons et Tabac	13,58 %
2. Médias et divertissement	13,42 %
3. Produits Domestiques et de Soins Personnel	12,92 %
4. Matériaux	12,65 %
5. Biens d'Équipement	10,71 %
6. Sciences Pharmaceutiques, Biotechnologiques et Biologiques	9,48 %
7. Logiciels et Services	6,23 %
8. Vente au Détail	5,42 %
9. Services de Télécommunication	3,83 %
10. Services Financiers	3,11 %
	91,35 %

Source: Le dépositaire et Flossbach von Storch, au: 30.06.20

Actuellement, 76 titres, dont 53 actions font partie du portefeuille.

ALLOCATION D'ACTIFS (EN %)



- 67,30 % Actions (après couverture)
- 10,19 % Liquidités
- 9,96 % Or (indirect)
- 6,78 % Obligations
- 5,67 % Couvertures d'actions (futures)
- 0,19 % Obligations Convertibles
- 0,10 % Autres (entre autres dérivés)

Source: Le dépositaire et Flossbach von Storch, au: 30.06.20

DEISES APRÈS COUVERTURE (EN %)

EUR	49,24 %
USD	32,07 %
CHF	7,91 %
GBP	6,10 %
DKK	2,23 %
JPY	1,01 %
HKD	0,94 %
INR	0,33 %
CAD	0,18 %
	100,01 %

Source: Le dépositaire et Flossbach von Storch, au: 30.06.20

CATÉGORIE: MULTI ASSET
Informations au 13. juillet 2020

BE | Page 2 de 4

PRIX

Morningstar Rating™ total*: ★★★★★

* Morningstar Rating™ total: © (2020) Morningstar Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues : (1) sont protégées par le droit d'auteur pour Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenus ; (2) ne peuvent pas être reproduites ni diffusées ; et (3) leur exactitude, exhaustivité ou actualité n'est pas garantie. Morningstar et ses fournisseurs de contenus ne peuvent être tenus responsables en cas de dommages ou de pertes résultant de l'utilisation de ces informations. Évaluations associées au mois précédent.

Pour plus d'information, visitez le site web <http://www.morningstar.be/be/help/methodology.aspx>

Le Morningstar Rating présenté ici se base sur un « Track Record Extension » (« Historique prolongé d'évolution de la valeur »). Cette prolongation de l'historique de l'évolution de la valeur implique l'opération d'un calcul rétrospectif. L'évolution de la valeur représentée remonte donc jusqu'à l'émission de ce compartiment. Cette évolution simulée de la valeur correspond à la méthodologie consignée dans le document Morningstar Extended Performance Methodologie. Vous trouverez davantage d'informations à l'adresse: <http://www.morningstar.be/be/help/methodology.aspx>

31.05.20



Dr. Bert Flossbach

Le Dr Bert Flossbach a fondé Flossbach von Storch en 1998 et depuis lors il compte parmi les membres du comité directeur. Il est responsable des domaines de la recherche et de la gestion des placements.

“Une gestion active de portefeuilles, indépendante des indices de référence, commence toujours par une feuille blanche.”



Flossbach von Storch - Multiple Opportunities II - RT

OPPORTUNITÉS

- + Politique de placement flexible, sans contrainte d'indices de référence.
- + Large diversification des risques par des placements dans les différentes catégories (actions, obligations, obligations convertibles, métaux précieux [indirect]*, etc.). Exploiter le potentiel du marché grâce à un vaste éventail d'investissements.
- + Le compartiment peut acheter des actifs en devises. L'exposition en devises étrangères peut avoir un impact positif sur le rendement du portefeuille en cas de fluctuation du cours de change.
- + Potentiel supplémentaire de rendement grâce à l'éventuelle utilisation de produits dérivés.
- + Potentiel supplémentaire de rendements grâce à l'éventuelle utilisation de métaux précieux [indirect]* (par ex. sous forme d'or).

RISQUES

- Les cours des actions peuvent varier fortement en fonction des conditions de marché et il en va donc de même pour la valeur du compartiment. Risques liés aux prix des marchés pour les obligations, en particulier en cas de hausse des taux d'intérêt sur les marchés de capitaux. Des pertes sont possibles. La large répartition et le vaste éventail de placements peuvent entraîner une participation limitée à une évolution positive de la valeur des différentes classes de placements. Pour les titres illiquides (limités sur le marché), on risque, en cas de vente d'actifs, de ne pas pouvoir procéder à la vente ou de subir de nettes décotes du titre.
- L'exposition aux devises étrangères entraîne des risques de change qui peuvent avoir un impact négatif sur la valeur du compartiment.
- En cas d'utilisation de produits dérivés, la valeur du compartiment peut être influencée plus négativement que lors de l'achat de titres sans utilisation de produits dérivés. Cela peut augmenter les risques et la volatilité (terme exprimant, pour le rendement réel d'une valeur, l'amplitude relative des variations de cours d'un titre autour de sa valeur moyenne. La volatilité constitue un indicateur de risque: plus elle est élevée, plus le risque est statistiquement grand) du compartiment.
- Les prix des métaux précieux* peuvent être soumis à de fortes fluctuations. Des pertes de cours sont possibles.

Vous trouverez des informations détaillées concernant les opportunités et les risques dans le prospectus de vente.

***Les moyens sont les suivants : Certificats Delta-1 sur métaux précieux (or, argent, platine), Closed End Funds sur métaux précieux notés en bourse (or, argent, platine). Les certificats Delta-1 sont des valeurs mobilières au sens de l'article 2 du règlement grand-ducal du 8 février 2008.**

Les risques suivants n'influencent pas directement ce classement, mais peuvent revêtir une certaine importance pour le compartiment:

Risque de crédit: Le compartiment peut investir une partie de son actif dans des obligations. Les émetteurs de ces obligations peuvent par exemple devenir insolubles, supprimant alors tout ou partie de la valeur des obligations.

Risque de liquidité: Le compartiment peut investir une partie de son actif dans des titres qui ne sont pas négociés sur une bourse ou un marché similaire. Il peut dès lors être difficile de trouver un acheteur pour ces titres à court terme. Aussi le risque de suspension du rachat des actions peut-il augmenter.

Risque de contrepartie: Le compartiment peut conclure différentes opérations avec des partenaires contractuels. Or, si une contrepartie devient insolvable, il se peut qu'elle n'acquiesce plus ses créances à l'égard du compartiment ou qu'elle n'en acquiesce qu'une partie.

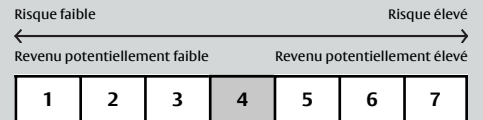
Risque lié au recours aux instruments dérivés: Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés aux fins mentionnées ci-dessus sous « Politique d'investissement ». Les opportunités accrues qui leur sont propres s'accompagnent de risques de pertes supérieurs. Une couverture contre les pertes au moyen d'instruments dérivés peut également diminuer les perspectives de bénéfices du compartiment.

Risque opérationnel et risque de conservation: Le compartiment peut être victime de fraude ou d'autres actes criminels. Il peut subir des pertes du fait de malentendus ou d'erreurs de collaborateurs de la société d'investissement ou de tiers externes ou des dommages découlant d'événements externes tels que des catastrophes naturelles. La conservation des actifs, notamment à l'étranger, peut s'accompagner d'un risque de pertes résultant de l'insolvabilité, d'enfreintes au devoir de diligence ou du comportement abusif du dépositaire ou d'un sous-dépositaire.

HORIZON DE PLACEMENT

Long terme: supérieur à 5 ans

PROFIL DE RISQUE/RENDEMENT



Les données historiques utilisées aux fins du calcul de l'indicateur synthétique ne sauraient constituer une indication fiable du profil de risque/rendement futur de la catégorie de parts. Le classement concerné peut faire l'objet de modifications et donc changer au fil du temps. Même la catégorie la plus faible ne peut être assimilée à un investissement sans risque. Cette catégorie de parts a été classée dans la catégorie de risque précitée car le prix de ses parts est soumis à des fluctuations moyennes et par conséquent, ses opportunités de gains, mais aussi son risque de perte peuvent être modérés. Il peut arriver, lors du classement de la catégorie de parts dans une catégorie de risque, que tous les risques ne soient pas pris en compte en raison du modèle de calcul utilisé. Vous trouverez une présentation détaillée à la section « Informations relatives aux risques » du prospectus.



Flossbach von Storch - Multiple Opportunities II - RT

INFORMATIONS CONCERNANT LA TAXATION EN BELGIQUE

Le compartiment a été constitué sous la forme d'un fonds commun de placement (FCP) luxembourgeois, c'est-à-dire un patrimoine indivis dépourvu de personnalité juridique. Les investisseurs dans leur ensemble sont les propriétaires des actifs du compartiment. En vertu des règles de droit fiscal belge, les compartiments structurés sous la forme de FCP sont en principe considérés comme transparents. Par conséquent, les revenus taxables générés au niveau du compartiment sont censés être des revenus taxables pour les investisseurs personnes physiques dudit compartiment, lesquels doivent déclarer ces revenus dans leur déclaration annuelle à l'impôt des personnes physiques (taux d'imposition de 30% applicable aux dividendes et intérêts). Cependant, bien que l'article 321bis du code belge de l'impôt sur les revenus oblige les fonds transparents à fournir à leurs investisseurs une ventilation des revenus générés par le compartiment, un arrêté royal d'exécution de cette mesure doit encore être publié afin de définir les règles et les formalités à accomplir concernant cette obligation de ventilation. Le compartiment étant un compartiment de capitalisation, aucune distribution de revenus n'aura lieu et par conséquent aucune perception de précompte mobilier belge. Dès lors que le patrimoine du compartiment investit au maximum 10 % dans des créances (obligations, etc.), aucun impôt à la source belge n'est exigible dans le cas de rachat des parts du patrimoine du compartiment. Dès lors que le compartiment investit pour plus de 10% de son patrimoine en créances (obligations, etc.), les investisseurs personnes physiques belges seront soumis à taxation selon les règles de TIS belge (« taxable income per share » belge ou « Tis-bis ») lors du rachat ou de la vente des parts du compartiment ou lors de la liquidation dudit compartiment. Dans ce cas, les agents payeurs belges prélèveront un précompte mobilier belge de 30%. Veuillez toutefois noter qu'en ce qui concerne les revenus qui ne tombent pas dans le champ d'application du régime du TIS belge (par exemple, les dividendes) les règles générales applicables aux FCP telles que décrites ci-dessus restent pleinement applicables. **Pour le compartiment le seuil de 10% a été dépassé pour l'année fiscale en cours. Par conséquent, le précompte mobilier belge de 30% est applicable.** Pour toujours recevoir des informations actualisées ainsi que pour toute information supplémentaire, veuillez vous référer à l'adresse www.fvsinvest.lu.

INFORMATIONS JURIDIQUES

Le présent document est destiné entre autres à des fins publicitaires.

Les informations et évaluations contenues ne représentent en aucun cas des conseils de placement. Les informations complètes sur le/les fonds figurent dans le prospectus de vente, le document d'informations clés pour l'investisseur ainsi que dans le règlement de gestion ou les conditions contractuelles, complétés par le dernier rapport annuel respectif et le rapport semestriel respectif, s'il existe un tel rapport semestriel plus récent que le dernier rapport annuel. Ces documents représentent l'unique base obligatoire pour une vente.

Vous recevrez les documents cités gratuitement auprès de la société de gestion Flossbach von Storch Invest S.A, de la banque de dépôt, des banques domiciliaires et des centres d'informations nationaux respectifs dans les langues suivantes: prospectus et le document d'informations clés pour l'investisseur en allemand, anglais, français et néerlandais; rapport semestriel et rapport annuel en allemand et anglais. En outre, il est possible de se procurer les documents gratuitement auprès du service financier belge CACEIS Belgique (Avenue du Port, 86C Bte 320, 1000 Bruxelles, Belgique, Registrar.be@caceis.com) ou sur le site www.fvsinvest.lu.

Les informations contenues et les avis, exprimés dans le présent document, sont des évaluations de Flossbach von Storch au moment de la publication. Ils peuvent être modifiés à tout moment sans notification préalable. Les informations relatives à l'évolution des marchés reflètent l'avis et les futures attentes de Flossbach von Storch. Mais les évolutions effectives et les résultats peuvent fortement diverger des attentes. Toutes les informations ont été regroupées avec grand soin. La valeur de tout placement peut augmenter ou baisser et vous percevrez éventuellement moins d'argent que le montant investi. Pour la commercialisation de parts de fonds, Flossbach von Storch et/ou ses partenaires de commercialisation peuvent avoir droit au remboursement de frais, débités par la société de gestion/de placement de capitaux conformément au prospectus de vente respectif. Le régime fiscal dépend de la situation personnelle de l'investisseur et peut être soumis à des modifications. Veuillez consulter un expert fiscal concernant les dispositions fiscales en vigueur en Belgique.

Les parts émises de ce fonds ne doivent être proposées à la vente ou vendues que dans des systèmes juridiques où une telle offre ou une telle vente est autorisée. Ainsi, il est interdit de proposer à la vente ou de vendre les parts de ce fonds sur le territoire des États-Unis ou pour le compte de citoyens américains ou de personnes domiciliées aux États-Unis. Le présent document et les informations qu'il contient ne doivent pas être diffusés aux États-Unis. La diffusion et publication du présent document ainsi que l'offre ou la vente des parts peuvent également être soumises à des restrictions dans d'autres systèmes juridiques. La dernière valeur nette d'inventaire (VNI) peut être consultée sur les sites Internet de la société respective de gestion/de placement de capitaux.

La valeur nette d'inventaire quotidienne est publiée dans www.fundinfo.com.

Le KIID et le prospectus doivent être lus avant toute décision d'investissement.

© 2020 Flossbach von Storch. Tous droits réservés.

CONTACTS POUR LES INVESTISSEURS

Service Financier

CACEIS Belgique
Avenue du Port 86C Bte 320, 1000 Brussels
Belgique
E-Mail: Registrar.be@caceis.com

Service de plainte externe

L'Ombudsman en conflits financiers (Ombudsfijn)
North Gate II, Boulevard du Roi Albert II, n° 8,
bte. 2, 1000
Bruxelles
Tél. : +322 545 77 70
Ombudsman@Ombudsfijn.be
www.ombudsfijn.be